

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Ville de Châlons-en-Champagne signe la convention-cadre « Action Cœur de Ville »

Vendredi 8 juin 2018 – Denis Conus, préfet de la Marne, Bruno Bourg-Broc, président de la Communauté d’agglomération de Châlons-en-Champagne, Benoist Apparü, maire de Châlons-en-Champagne, Eric Lombard, directeur général de la Caisse des Dépôts, Bruno Arcadipane, Président du conseil d’administration d’Action Logement et les différents partenaires, signent la convention-cadre qui formalise l’engagement de Châlons-en-Champagne dans le programme « Action Cœur de Ville ».

Logements, services, tourisme et mobilité pour redynamiser le centre-ville de Châlons-en-Champagne

A travers la signature de cette convention, la ville de Châlons-en-Champagne mettra en œuvre le plan d’actions de redynamisation de son centre-ville. Ce programme met l’accent sur le logement, les services, le tourisme et la mobilité. Le budget global du projet s’élève à 66 M€.

Dès 2016, la ville de Châlons-en-Champagne avait organisé une concertation auprès de ses habitants et de ses commerçants. La Caisse des dépôts avait retenu Châlons-en-Champagne comme l’un des démonstrateurs nationaux de son dispositif « redynamisation des centres-villes », précurseur du programme « Action Cœur de Ville ».

Le programme « Action Cœur de Ville » pour lutter contre les fractures territoriales

222 villes réparties dans toutes les régions bénéficieront d’une convention de revitalisation sur 5 ans pour redynamiser leur centre-ville.

Le programme Action Cœur de ville vise à faciliter et à soutenir le travail des collectivités locales, à inciter les acteurs du logement, du commerce et de l’urbanisme à réinvestir les centres villes, à favoriser le maintien ou l’implantation d’activités en cœur de ville, afin d’améliorer les conditions de vie dans les villes moyennes.

Le Gouvernement a mobilisé plus de 5 milliards d'euros sur 5 ans, dont 1 Md€ de la Caisse des dépôts en fonds propres, 700 M€ en prêts, 1.5 Md€ d'Action Logement et 1,2 Md€ de l'Anah.

Contact presse : n.pinto@chalonsenchampagne.fr

